



Communiqué de presse

Le 22 janvier 2019

Pour une politique globale et ambitieuse en matière de santé mentale

Alors qu'une journée de mobilisation des syndicats des professionnels de santé en psychiatrie est prévue le 22 janvier 2019 et que depuis près d'un an, on assiste à une multiplication des grèves au sein des hôpitaux psychiatriques, l'Uniopss souhaite rappeler le besoin d'une politique globale et ambitieuse en matière de santé mentale.

La santé mentale est un enjeu majeur de santé publique : une personne sur quatre est en effet touchée par des troubles psychiques en Europe selon l'Organisation mondiale de la santé.

L'accès à un accompagnement et à une prise en charge est très inégal selon les territoires. L'Uniopss souligne les besoins d'accompagnement et de prise en charge dès le plus jeune âge, notamment en pédo-psychiatrie qui connaît un manque criant d'effectifs. La prévention et la promotion de la santé mentale doivent être une priorité quand on sait que les troubles mentaux sont le premier poste de dépenses de l'Assurance maladie, devant les cancers et maladies cardio-vasculaires.

C'est l'ensemble de la situation de la personne et de son parcours qui doivent être pris en compte, à travers l'accompagnement sanitaire, social et médico-social. Les projets territoriaux de santé mentale doivent donc être un outil de décloisonnement et de rassemblement de l'ensemble des acteurs au service des besoins des personnes sur les territoires.

Une politique ambitieuse de santé mentale doit aussi comprendre un volet important de sensibilisation du public afin de lutter contre les discriminations et la stigmatisation des personnes souffrant de troubles psychiques.

L'Uniopss appelle le gouvernement à préciser la feuille de route santé mentale et psychiatrie présentée en juin 2018, par un plan d'actions opérationnel afin qu'elle prenne la forme d'avancées concrètes pour les personnes.

Contact presse : Valérie Mercadal – 01 53 36 35 06 – vmercadal@uniopss.asso.fr

A propos de l'Uniopss

Créée en 1947, l'Uniopss (Union nationale interfédérale des œuvres et organismes privés non lucratifs sanitaires et sociaux) rassemble les acteurs associatifs des secteurs sanitaire, social et médico-social. Elle porte ainsi auprès des pouvoirs publics la voix collective de l'ensemble de ces associations, engagées auprès des personnes vulnérables, pour développer les solidarités.

Présente sur tout le territoire au travers d'un réseau d'unions régionales et d'une centaine de fédérations et d'associations nationales, l'Uniopss regroupe 25 000 établissements, 750 000 salariés et un million de bénévoles. Son expertise, sa connaissance du terrain, ainsi que sa capacité d'analyse transversale des différents champs de l'action sanitaire et sociale (handicap, personnes âgées, santé, enfance, famille, lutte contre l'exclusion...), font de l'Uniopss un observateur privilégié des besoins sociaux et un acteur majeur de l'économie sociale et solidaire.